

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 25 avril 2022, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de Matthieu SCHLESINGER, Maire. La séance s'est déroulée comme suit :

M. Denis CHAUMETTE a été désigné secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal ont approuvé les procès-verbaux des séances du 24 janvier et du 14 mars 2022.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. La modification du pacte de gouvernance métropolitain a été approuvée.
2. Une subvention a été attribuée au Département du Loiret dans le cadre de l'édition 2022 du Festival de Sully et une convention de partenariat a été approuvée.
3. Une subvention a été attribuée à l'association USMO Aïkido.
4. Les exonérations des pénalités de retard dans le cadre de certains marchés de travaux ont été accordées.
5. La convention de mise à disposition du personnel de la DSI à passer avec Orléans Métropole a été approuvée.
6. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte des décisions du Maire prises sur le fondement de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal a également été informé des travaux des commissions d'Orléans Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Jean-Philippe CORNEROTTE



Directeur général des services

Matthieu SCHLESINGER



Maire d'Olivet